



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS

39 boulevard Victor Hugo - 33670 CREON - Tél. : 05 57 34 57 00 - Email : contact.cdc@cc-creonnais.fr

Procédure de passation :

Procédure adaptée (MAPA) en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Objet du marché :

Relance des lots 1 et 3 déclarés sans suite de la consultation pour la réalisation d'une aire de sport de plein air en gazon synthétique écologique.

- Lot 1 - Terrassement, drainage, arrosage et structure stade. Les travaux comportent une tranche ferme et 1 tranche optionnelle.
- Lot 3 – Equipements sportifs. Les travaux comportent une tranche ferme.

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plateforme : www.demat-ampa.fr

Dépôt des candidatures et offres sur le profil acheteur de la COMMUNAUTE COMMUNES DU CREONNAIS :

www.demat-ampa.fr

Date et heure limite de réception des candidatures et offres : vendredi 7 décembre 2018 à 12h00.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Voir le règlement de la consultation.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Les renseignements d'ordre administratif /ou technique peuvent être obtenus auprès de :

Cabinet RHONE CEVENNES INGENIERIE – Tél : 04 66 54 23 40 - Email : ales@rci-inge.com

Date d'envoi de l'avis à la publication : 12 novembre 2018